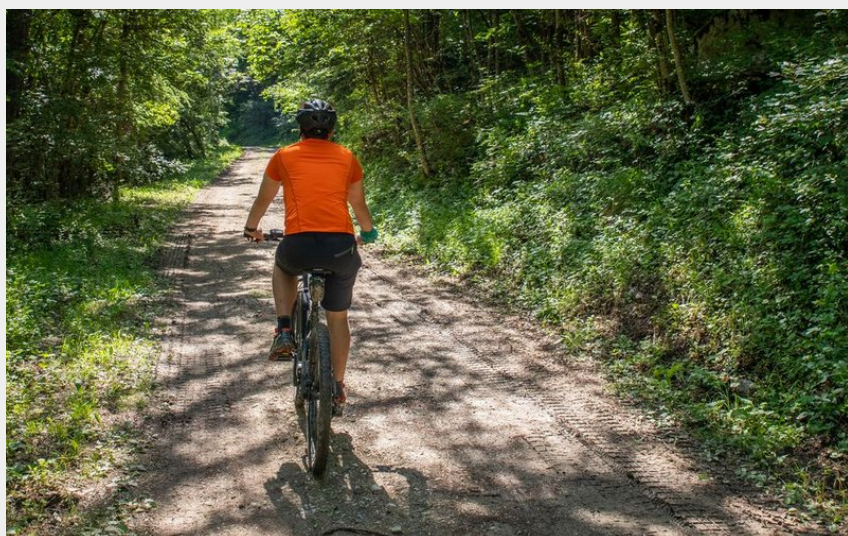
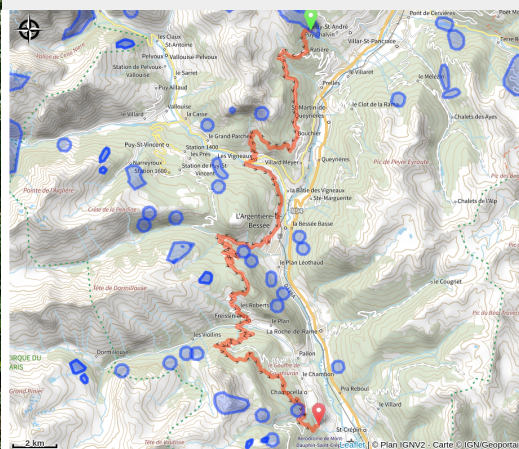


La Grande Traversée des Hautes-Alpes (GTHA) sur le territoire du Pays des Écrins

Hautes-Alpes



GTHA (Thibaut Blais)



Parcours sensationnel qui traverse le territoire du Pays des Écrins du nord au sud.

La GTHA à VTT est la plus haute de France en altitude moyenne. Le départ commence à La Grave-Villar d'Arène et l'arrivée à Laragne-Montéglin, et donc passe dans le territoire du Pays des Écrins sur plus de 50 km. Ainsi, vous pourrez découvrir le territoire et ses communes à travers ses paysages et patrimoines remarquables. Il ne vous reste plus qu'à enfourcher votre VTT et partir à l'aventure. Pour plus d'informations sur l'itinéraire de la GTHA, rendez-vous sur le site du département des [Hautes-Alpes](#).

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 8 h 30

Longueur : 52.2 km

Dénivelé positif : 3424 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Itinérance

Thèmes : Faune, Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Rocher de Roure, Puy-Saint-André

Arrivée : Le Gouas

Balisage : 🚩 VTT FFC itinérance

Communes : 1. Saint-Martin-de-Queyrières

2. Les Vigneaux

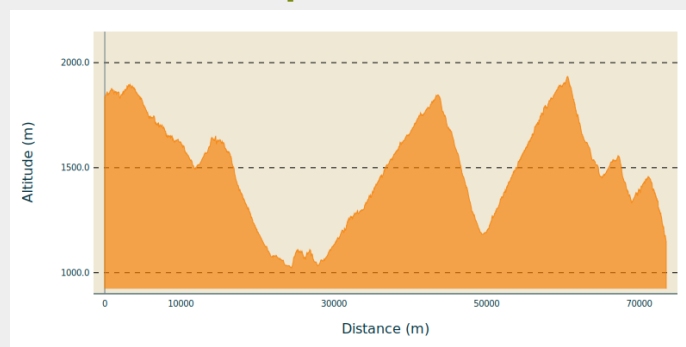
3. L'Argentière-la-Bessée

4. Freissinières

5. Champcella

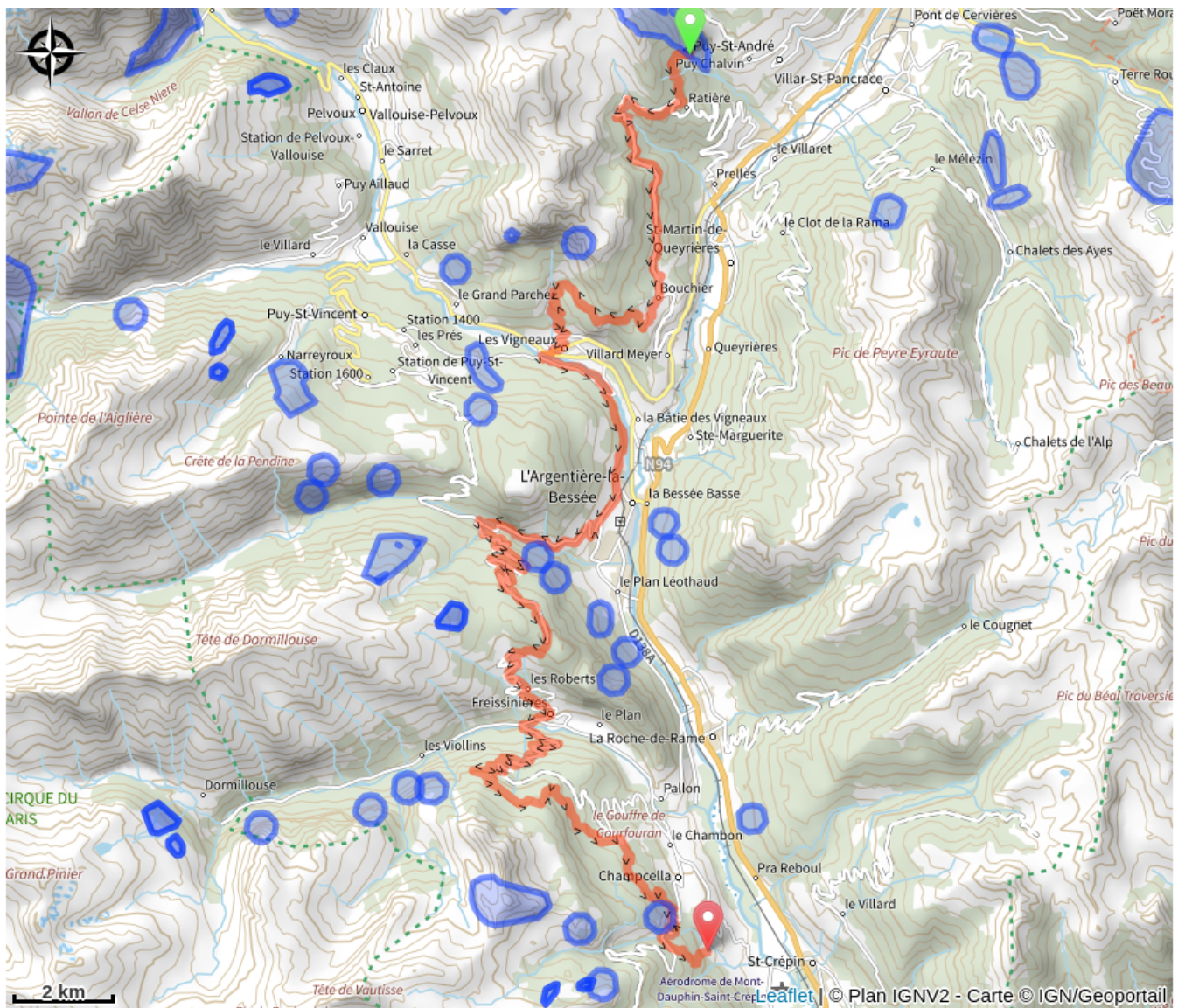
6. Saint-Crépin

Profil altimétrique



Altitude min 1024 m Altitude max 1934 m

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ >> www.paysdesecrins.com

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, ceuillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Un site de nidification est actuellement utilisés par un couple de faucons pèlerins dans une falaise équipée pour l'escalade, un secteur est à éviter jusqu'au 15 juin :

Au site dit du Ponteil, le niche dans la partie haute de la falaise, au-dessus de la vire, entre les voies "le grand dièdre" et "rôle en dalles".
Pour préserver leur tranquillité, il est donc préférable d'éviter la partie supérieure de ces voies.

La partie inférieure, jusqu'à la vire, ainsi que les autres voies de la falaise peuvent être grimpées en étant discret. Pour la descente, afin de limiter la fréquentation dans ce secteur à gauche de la falaise, il est proposé de prendre les rappels du "nid d'aigle", de "la fuite enchantée" ou bien le câble à droite de la falaise.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d'altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1850m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1900m d'altitude !

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>